



VALERIE TERPE / HANS LUCAS

dans un manège de parc d'attractions. Parfois, il s'échappe pour dormir une à deux heures dans les toilettes, ou dans sa voiture. Il déjeune seul. Il perd 10 kg en deux mois.

« *Je ne sais pas ce que tu as mais il va falloir que tu t'en occupes* », lui dit un jour son médecin de famille. Sa prescription : un rendez-vous chez le psychiatre et un arrêt maladie. « *Là, je me suis retrouvé tout seul chez moi, pendant un mois. Je ressentais une telle détresse.* » L'appartement où il passe ses journées n'est pas encore tout à fait meublé, il vient seulement d'emménager. Sa seule sortie : le supermarché, pour acheter des lasagnes surgelées. « *J'y allais toujours aux heures où il y a le moins de monde. Je ne mangeais*

qu'une seule fois par jour. J'avais un nœud à l'estomac. » Jean-Baptiste van den Hove rentrera finalement chez ses parents. « *Faute de mieux* », il passe ensuite quatorze mois à Châteauroux (Indre) dans une communauté thérapeutique pour toxicomanes, Saint-Jean Espérance. « *Avec les tox, on ne peut pas se mentir. Ils m'ont fait réaliser que j'étais beaucoup dans l'apparence, la prétention, que j'avais un besoin de reconnaissance assez dingue et que je manquais de coffre.* »

Il rejoint ensuite une autre communauté à Cognac (Charente), L'Arche, qui accueille des personnes handicapées mentales. « *Autant les toxicos m'ont fait descendre de mon piédestal, autant les personnes handicapées m'ont montré la beauté de la relation. Ce que c'était que d'ouvrir son cœur.* » Le terrassement, et puis la reconstruction. « *Ça a l'air peut-être fleur bleue quand je le raconte comme ça. Je crois qu'il faut avoir souffert pour comprendre.* »

Durant ces longs temps de vie communautaire, Jean-Baptiste van den Hove n'oublia jamais la solitude qu'il avait ressentie après son arrêt maladie. Les autres victimes du burn-out l'avaient très certainement

vécu aussi : l'incapacité de se rendre sur son lieu de travail, où l'on passe l'essentiel de ses journées... L'impossibilité de rester trop longtemps seul chez soi... Et la difficulté de rentrer chez ses parents, chez des proches, de supporter les conseils maladroits, les attentes involontaires... L'impasse. Où aller ? Il n'existait alors aucune communauté adéquate, sur le modèle de celles pour les drogués ou les handicapés.

C'est de cette réflexion qu'est née l'association Au temps pour toi (1). Dans cette maison à l'ambiance familiale installée dans un coin arboré du Limousin, les victimes de burn-out peuvent séjourner de trois semaines à neuf mois, en fonction des besoins. Pour Jean-Baptiste van den

Hove, « *le burn-out, c'est souvent la rencontre de sa fragilité. Je suis fragile, je ne peux pas tout tout seul, j'ai besoin de l'autre. C'est la relation qui nourrit et guérit.* » Le premier résident a été accueilli en mars 2017. Une dizaine de demandes arrivent chaque semaine. Seules quatre chambres sont ouvertes à ce jour. Le burn-out n'étant pas encore reconnu comme une maladie, l'association ne reçoit aucune subvention. Elle cherche des dons pour ouvrir de nouvelles chambres. 🍷

(1) autempspourtoi.eu

LE PRIX PHILIBERT-VRAU, UNE RECONNAISSANCE

Les Entrepreneurs et dirigeants chrétiens (EDC) organisent vendredi 13 décembre 2019, au Collège des Bernardins (Paris), les premières Rencontres de l'économie du bien commun, en partenariat avec **La Croix**. Jean-Baptiste van den Hove, fondateur de l'association **Au temps pour toi**, recevra à cette occasion le prix Philibert-Vrau 2019 de l'économie sociale et solidaire. Les autres récipiendaires sont Fady Gemayel, président de **Norpaper**, Damien Naulleaud, président de **Prestations du fief**, Claire Barneron, dirigeante d'**Agrilyl Voyages** et Stanislas Billot de Lochner, cofondateur d'**Obole digitale**.